

Le projet de Loi 98.18 inquiète les pharmaciens !

Par
Abderrahim Derraji,
Docteur en pharmacie

Sur invitation du président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, des anciens et nouveaux responsables de syndicats, des conseillers, des présidents d'Associations d'industriels et des répartiteurs se sont retrouvés à la Maison du Pharmacien à Hay Ryad à Rabat pour participer à un débat au sujet de la Loi 98.18 relative à l'Ordre national des pharmaciens qui vient d'être adoptée au Conseil du Gouvernement.

M. Hamza Guedira, président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP), a ouvert les travaux de cette réunion en prononçant un discours par lequel il a rappelé brièvement les dysfonctionnements qui affectent la profession aussi bien sur le plan organisationnel que sur le plan économique.

La stagnation du marché qui est liée, entre autres, au retard pris pour la mise en place de la couverture universelle et les baisses des prix des médicaments impactent lourdement les revenus des pharmaciens et inquiètent les autres opérateurs du secteur.

Le président du CNOP a conclu son allocution en déplorant, l'absence d'implication des pharmaciens et le climat malsain qui règne au sein de la profession.

L'allocution de M. Hamza Guedira a été suivie par l'intervention de M. Rachid Es semmar, qui a présenté une lecture critique et complète du projet en question en mettant l'accent sur les aberrations qu'il comporte.

«Certes, nos ambitions sont démesurées et les attentes, surtout sur le volet économique où la profession est "saignée à mort", sont d'une urgence incommensurable ! Aussi, nous avons été plus que surpris de relever l'acceptation en Conseil de gouvernement du projet de texte sur le Conseil de l'Ordre sans que la profession ne soit apparemment, ni impliquée, ni consultée ou avisée !», a indiqué M. Rachid Es semmar dans son allocution. Il a aussi ajouté : «Les lignes rouges établies par nos soins et explicitées à nos interlocuteurs dans les versions antérieures mort-nées peuvent se résumer de la sorte:

- Une représentativité dans la transparence et la démocratie par vote personnel direct et obligatoire.
- Une régionalisation effective calquée sur celle arrêtée politiquement, à savoir 12 régions, y compris nos provinces sahariennes.
- Et une autonomie, une indépendance et un pouvoir décisionnel direct sans tutelle du SGG ou de l'obligation de la publication dans le Bulletin officiel».

Cet ancien directeur du Laboratoire national du contrôle du médicament a conclu son discours en appelant au dialogue l'administration et toutes composantes de la profession, ces dernières doivent éviter les erreurs du passé et mettre en place les synergies nécessaires pour que la profession soit dotée d'un Conseil de l'Ordre à même de la réguler pour qu'elle soit en phase avec les attentes du patient !

Les représentants des associations des industriels et de la répartition dont la présence témoigne de la solidarité qui existe entre les différentes composantes du secteur, ont rappelé le rôle du pharmacien qui est considéré comme un élément clef dans l'amélioration de l'accès aux soins. Ils ont également déploré la situation économique engendrée par le nivellement vers le bas des prix des médicaments ce qui risque de compromettre l'apport du pharmacien dans la prise en charge du patient.

Ces premières allocutions ont été suivies par une batterie de prises de parole qui ont mis en avant les inquiétudes des pharmaciens et leur souhait de voir toutes les composantes œuvrer dans le même sens, condition sine qua non pour que les amendements les plus pertinents puissent être défendus comme il se doit.

Une première série de recommandations a été élaborée séance tenante avec la mise en place d'une commission chargée de suivre ce dossier en veillant à l'implication de tous les pharmaciens sans exception.

Bien que cette réunion nous ait donné de l'espoir et démontré que les pharmaciens s'impliquent à chaque fois que la profession est en péril, mais sans l'adhésion des Conseils spécialisés, l'élaboration d'un projet d'amendements unifié est une option qui a peu de chance de se concrétiser. Dans ce cas de figure, c'est toute la profession qui risque de payer le prix fort de nos divisions !



